

Rentrée 2020 : Accueil des élèves et protocole sanitaire

Madame, Monsieur,

votre enfant reprend le chemin du collège en ce début septembre.

Voici les conditions d'accueils qui seront appliquées.

- A ce jour, c'est le **principe d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire**, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires, qui prévaut.

Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire national, **un plan de continuité pédagogique** serait mis en place pour assurer l'enseignement à distance (Il est consultable à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/Rentrée-2020-plan-de-continuité/>)

Les parents jouent un rôle essentiel dans le relais qu'ils constituent auprès de leurs enfants pour le **respect du protocole et celui des gestes barrières**.



Cependant,

1) Les parents s'engagent à **ne pas mettre leurs enfants au collège en cas de fièvre (37,8°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille**. De même, **les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre au collège(*)**.

Ils en informent alors le responsable d'établissement par l'intermédiaire de l'infirmière scolaire, Madame PARIENTI.

()Le retour à l'école ou à l'établissement se fera dans les conditions définies par la stratégie de gestion des cas possibles, des cas confirmés, des contacts à risques et des « clusters » (test négatif ou respect des délais prescrits par les autorités sanitaires).*

Les personnels sont tenus d'appliquer la même règle.

2) Dans les espaces clos (salles de classe, CDI, réfectoires, cantines, etc.), la distanciation physique n'est pas toujours matériellement possible. Ainsi, **le port du masque « grand public » est obligatoire pour tous dans tous les lieux clos et** également dans les espaces extérieurs y compris la **cour de récréation**.

Bien entendu, le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, pratiques sportives, etc.). Dans ses situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.

Les élèves devront donc arriver au collège avec leur masque.

Les élèves demi-pensionnaires devront avoir, au minimum, 2 masques pour la journée(*)

(*)Lorsque le masque n'est pas utilisé, il doit être stocké dans une pochette individuelle fermée (prévoir une pochette plastique par masque).

Séparer les masques propres de ceux ayant déjà servi !

Repliés, les masques doivent être sans contact extérieur / intérieur : ne pas les rouler.

Les gestes barrières rappelés ci-dessus, doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.

3) Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- ✓ à l'arrivée au collège ;
- ✓ avant chaque repas ;
- ✓ après être allé aux toilettes ;
- ✓ le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Ces mesures seront réalisées par l'intermédiaire de gel hydro-alcoolique à l'arrivée au collège. Eau et savon sont à disposition aux toilettes et au réfectoire. Des distributeurs de gel hydro-alcoolique seront présents dans les salles de classe.

Pour leur confort individuel, et bien que ces éléments soient à disposition au collège, les élèves devront avoir sur eux un petit flacon de gel hydro-alcoolique et des mouchoirs en papier jetables.

4) Le collège organise le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter, dans la mesure du possible et autant que possible, les regroupements et les croisements importants entre groupes.

- ✓ La circulation au sein du collège se fera selon un parcours de type « marche en avant ».
- ✓ Pour limiter au maximum les regroupements, les parents sont invités à ne pas se rassembler devant le collège pour les sorties.

Dans cette optique, nous les incitons vivement à donner un point de rendez-vous fixe à leur enfant à distance du portail et à respecter les horaires.

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains et le port du masque.

Cette sensibilisation pourra être répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.

Cependant, si un élève ne respectait pas les règles sanitaires imposées, les parents seraient contactés et il pourrait être sanctionné et ne plus être admis dans l'établissement.

5) Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante de la lutte contre la propagation du virus

- ✓ L'aération des locaux est régulière et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux.
- ✓ Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- ✓ Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.
- ✓ Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Dans chaque salle, des serviettes jetables et des lingettes désinfectantes ou produits désinfectants seront mis à disposition

Vous trouverez ci-dessous **la procédure que nous serons amenés à suivre en cas d'apparition de symptômes et donc de suspicion d'un cas COVID .**

Références : Protocole sanitaire - Guide relatif aux établissements secondaires accessible sur le site du ministère :

Coordonnées :

L'Infirmière Scolaire : Madame PARIENTI : 04 96 13 90 83

Le Médecin Scolaire : Docteur MORCELLET - DIEUZAYDE : 04 91 15 76 60 (CMS La Rose - Castors)

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Notre conduite à tenir est la suivante :

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'Education Nationale.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- Rappel par le responsable de l'établissement ou son représentant de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'Education Nationale.

En cas de test positif

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et de la collectivité de rattachement.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.

- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques.

Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'établissement pourront être prises par ces dernières.

- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 heures qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement (appel individuel des familles et message Pronote).
- Les personnels psychologues et de santé de l'Education Nationale apportent leur appui.

En cas de survenue de symptômes chez un adulte, la Procédure est similaire.

Je me lave les mains avec du savon



1

J'ouvre le robinet et je mouille mes mains.



2

Je ferme le robinet et je prends du savon.



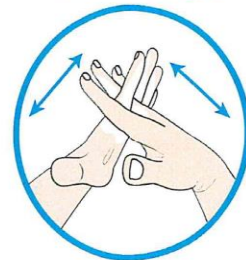
3

Je frotte mes mains l'une contre l'autre.



4

Je frotte entre mes doigts.



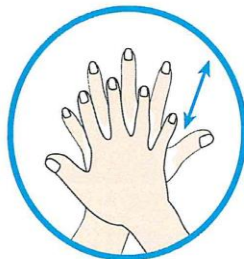
5

Je frotte le dessus de mes deux mains.



6

Je frotte entre les doigts de chaque main.



7

Je frotte mes 2 pouces et je tourne.



8

Je frotte mes 2 poignets et je tourne.



9

Je serre et je desserre le bout de mes doigts.



10

J'ouvre le robinet et je me rince les mains.



11

Je m'essuie les mains avec une serviette.



12

Je ferme le robinet avec la serviette.



Retrouvez tous les documents faciles à comprendre sur le coronavirus sur www.santebd.org

Où trouver SantéBD ?



ou sur le site internet
www.santebd.org

SantéBD a le soutien de :



© CoActis Santé - contact@coactis-sante.fr

